

## Horaires et dates de départ / arrivée

### Départ

#### ► Le 06 Juillet à 9h30

Rendez-vous à **9h15** sur le parking de la médiathèque de Saint-Jean-de-Boiseau (rue de la communale)

### Retour

#### ► Le 10 Juillet

#### Les parents sont attendus à 17h00

sur le parking de la médiathèque de Saint-Jean-de-Boiseau (rue de la communale)



Pour les enfants suivis médicalement, veuillez fournir les médicaments ainsi que l'ordonnance dans un sac zippé au nom et au prénom de l'enfant au responsable: Emilie LECOQ

*Le transport vers le lieu du mini-camp sera assuré en car.*

## Journée-Type

8H30 ► Réveil, petit déjeuner échelonné, petite toilette.

9H30 ► Rassemblement / Présentation de la journée.

10H00 ► Activités.

11H00 ► Temps pour soi / Préparation du repas.

11H45 ► Repas + vaisselle / rangement.

13H00 ► Temps calme / Repos.

13H45 ► Temps pour soi.

14H15 ► Activités.

16H00 ► Goûter.

17H00 ► Temps pour soi / vie collective (douches, préparation du repas...).

19H00 ► Repas.

20H00 ► Vie collective (vaisselle, brossage des dents...).

20H15 ► Veillée.

21H30 ► Coucher.



## Séjour 7-9 ans

## "Entre sel et mer"

Du 06 juillet  
au  
10 juillet 2020

## Informations pratiques



15 boulevard de Berlin  
44040 NANTES  
02.51.25.08.44

# TROUSSEAU

- 5 tee-shirts
- 6 slips
- 1 maillot de bain
- 1 serviette de plage
- 6 paires de chaussettes
- 2 pull-overs chauds
- 2 sweat-shirts
- 2 pantalons ou survêtement
- 4 shorts / jupes
- 1 pyjama chaud
- 1 sac à linge sale
- 1 vêtement de pluie
- 1 casquette ou chapeau
- 2 paires de chaussures:  
chaussures de marche (style basket),  
sandales.
- 1 trousse de toilette: brosse à  
dents, dentifrice, savon, shampoing,  
crème solaire...
- 1 serviette de toilette
- 1 gant de toilette
- 1 serviette de table
- 1 sac de couchage
- 1 mousse ou 1 matelas gonflable
- 1 lampe de poche

## Le projet des séjours

Nous souhaitons que les enfants participent à leur séjour ! Pour se faire, une réunion de préparation aura lieu le **samedi 27 juin 2020** à l'école Robert BADINTER de 9h00 à 10h30 pour les séjours du mois de juillet . Le premier jour, les enfants seront invités à discuter avec l'équipe d'animation de l'organisation de la vie quotidienne, des animations qu'ils souhaiteraient pratiquer hors activités déjà programmées...

## Informations diverses

**Les couverts** (assiettes, fourchettes, couteaux...) sont fournis par le Centre de Loisirs, il est donc inutile d'en prévoir.

**L'argent de poche:** tu n'auras pas besoin d'avoir de l'argent de poche. Tout est prévu pour ton séjour.

**Les sucreries et les gâteaux :** nous te rassurons tu auras à manger au mini camp, il est donc inutile de prévoir des réserves de bonbons !!

N'hésite pas à apporter des **livres ou des magazines**.

Les MP3, les consoles de jeux et autres objets fragiles ne sont pas autorisés sur le séjour.

L'hébergement s'effectuera sous tente.

En cas de mauvais temps, un abri en dur est prévu. , ou un retour sur le centre sera envisagé pour se mettre à l'abri et continuer les vacances.

Suivez le Groupe public Facebook « **Les séjours des enfants du Pellerin et de Saint-Jean-de-Boiseau** »

Voici le lien pour trouver le groupe:  
<https://business.facebook.com/groups/SejoursLPSJB/>

Et si vous n'avez pas Facebook utilisez cette adresse mail:  
[SejoursLPSJB@groups.facebook.com](mailto:SejoursLPSJB@groups.facebook.com)

Les e-mails envoyés à cette adresse apparaîtront sous forme de publications dans le groupe.

**Un espace de découverte !**

Grâce à la pratique d'activités variées et en lien avec la thématique des séjours, les enfants pourront découvrir de nouveaux sports, techniques manuelles

**Un espace de participation !**

L'enfant sera acteur de ses vacances en choisissant ses activités et en participant à l'organisation de la vie quotidienne.

**Un espace de Jeu !**

Différents espaces de jeux seront aménagés sur le camp pour diversifier les propositions en fonction des besoins des enfants et dans le respect du rythme de la journée.

**Un espace de vivre-ensemble !**

Les espaces collectifs seront aménagés de façon à créer un cadre sécurisant pour les enfants. La mise en place de la vie collective et des règles de vie permettra à chacun.e de trouver sa place au sein du groupe et de respecter l'autre.